

L'INDEMNITE PARLEMENTAIRE EN FRANCE.

L'Univers analyse comme suit un article de M. Paul de Cassagnac sur ce sujet :

"M. Paul de Cassagnac fait campagne dans le Matin, contre l'exiguïté du traitement des députés. Il dit qu'il faut ou la supprimer ou la doubler. Voici quelques-unes de ses raisons : "Vous n'avez pour députés et sénateurs que les gens qui se moquent de l'indemnité parlementaire parcequ'ils n'en ont pas besoin pour vivre, ou les gens qui se jettent spontanément dessus comme un chien se jette sur un os maigre et à moitié rongé."

Il n'y a pas de moyenne. Et le suffrage universel ne possède pas les vrais serviteurs, serviteurs respectueux, mais fiers, qu'il devraient avoir, il doit se contenter de valets qui l'exploitent ou de maîtres qui l'achètent.

Aussi tous les ratés de la vie, les médecins sans malades, les avocats sans causes, les vétérinaires sans animaux, se précipitent sur le mandat législatif, dont les neuf mille francs sont une aubaine inespérée, et ils coudoient dans les corridors du palais Bourbon et de Luxembourg les millionnaires terriens ou banquiers qui ont enlevé la surcharge électorale.

Canailles en bas, ainsi que le sont toujours les affamés ; bêtes en haut, ainsi que le sont trop souvent les riches, voilà la division naturelle des Parlements français depuis quelques années. Voilà un premier point. Mais ce n'est pas tout :

"Je n'ajouterai que, faute de pouvoir vivre avec l'indemnité parlementaire qui est demeurée ridiculement modique, alors qu'on élevait le traitement de tous les fonctionnaires, le sénateur et le député sont tentés de chercher de l'argent ailleurs, c'est-à-dire dans la poche des autres. Et alors le sénateur Jacotin triche au casino de Vichy, le sénateur Escarguel est pincé dans de mauvaises affaires; le député Lecompere rature les permis de chemin de fer ; le député Lepère préside un cercle ; les députés Bouchet, Poulet et David siègent simultanément comme législateurs à la Chambre législative, et comme filons à la chambre correctionnelle."

C'est forcé. C'est fatal. Et chaque fois, dans l'existence humaine, que vous ne mettez pas les moyens matériels à la hauteur de la situation sociale, vous êtes exposés à de piteux accidents.

J'en conclus que le suffrage universel, sur lequel tous les démocrates sont d'accord en théorie, est une mauvaise plaisanterie au point de vue pratique.

Rien n'est plus faux, rien n'est moins sincère que son application courante.

En effet, pour être député, c'est-à-dire pour représenter le peuple, il faut être à la tête d'une énorme fortune qui vous permette :

1o D'abandonner vos affaires et de vous fixer à Paris ;

2o De dépenser dix, vingt, cinquante mille francs dans une élection ;

3o De n'avoir besoin des neuf mille francs de l'indemnité parlementaire que pour votre provision de cigares ou pour les largesses envers les orphelins et les sociétés de gymnastique."

Aussi qu'arrive-t-il ? "Celui qui n'a que du talent, que de l'honnêteté, que de l'intelligence, que du génie même, est hors d'état de solliciter utilement les suffrages de ses concitoyens, car il ne peut même pas espérer être en situation, s'il est élu, de faire les économies nécessaires pour rembourser les frais terriblement coûteux de la campagne électorale."

Et plus on ira, plus les Intes électorales étant vives, moins les hommes de raison, de valeur, de situation estimée, seront en état d'aborder un mandat que l'on ne pourra pas acquiescer qu'en flattant cyniquement l'achèvement, les plus bas appétits

du peuple, ce qui permet les candidatures économiques, ou en le corrompant sans vergogne, ce qui fait que le mandat tombera forcément et exclusivement entre les mains de ceux qui verseront la boue ou qui verseront l'or.

Voyons faméliques et juifs opulents, je le répète en me résumant, Polyte et Isaac, tels seront totalement, et avant longtemps, les seuls élus de la nation qui se dit la nation démocrate par excellence, qui se remplit voluptueusement la bouche avec le mot de suffrage universel."

Une autre raison d'augmenter l'indemnité parlementaire, c'est qu'on a tout augmenté :

"Je regarde le tarif officiel et je vois qu'un conseiller de la cour de cassation vaut 18,000 frs, un conseiller d'Etat 16,000 frs, un procureur général à Paris 25,000, un avocat général 18,000, un premier président à la cour de cassation 30,000 francs.

Que vaut un bon administrateur ? Le même tarif attribue une moyenne de 30,000 fr. à un préfet, et souvent plus.

Que vaut un bon général, capable d'organiser une armée ? Cela vaut dans les 18,000 francs.

Que vaut un évêque connaissant bien les affaires religieuses. Dans les mêmes prix.

Que vaut un bon négociant, un bon financier, un bon agriculteur ?

Cela vaut ce qu'il peut gagner et c'est considérable.

Eh bien, Français, mes frères vous voulez que vos sénateurs, vos députés, cumulent tout cela, soient capables d'en remonter à la fois aux magistrats, aux financiers, aux prélats, aux guerriers, aux commerçants, aux industriels, et règlent souverainement les lois qui régissent toutes ces matières multiples, contradictoires, encyclopédiques, qui se soldent toutes dans la personne de leurs spécialistes autorisés par des sommes cent fois supérieures à l'indemnité parlementaire, vous voulez que vos sénateurs et vos députés vous donnent tout cela pour vingt-cinq francs par jour."

Il est bon de faire observer ici, à M. Paul de Cassagnac, qu'il fait erreur en ce qui concerne les évêques. Il ne saurait ignorer qu'en haine de la religion pendant que les exigences de la vie portaient en effet à augmenter tous les traitements, l'indemnité servie aux évêques était misérablement réduite à 10,000 frs.

Sous le bénéfice de cette réserve, nous reprenons la citation de l'article, qui se termine ainsi :

"Vous n'êtes que des grigou et en politique, vous n'avez droit qu'à de la camelotte, qu'à du faux, qu'à du plaqué, qu'au Parlement que vous avez, Parlement d'occasion, élu au rabais, siégeant sur les quais et n'offrant, en général, que des sénateurs moisés ou des députés avariés."

Français, mes frères, ne vous plaignez donc pas à part quelques braves gens, quelques hommes d'esprit égarés dans ce stock de vieux rossignols hors de service, dans ce fouillis républicain de gâteaux, de fruits secs, d'aspirants voleurs, vous ne possédez que ce Parlement-là, un Parlement qui nous fait battre par des Chinois, soldats de théâtres, de paravents ou d'événements, qui nous mène à la banqueroute et qui achemine la France vers la misère au dedans et la honte au dehors.

Que voulez-vous ! c'est votre faute ! Vous ne leur donnez que vingt-cinq francs par jour. C'est moins que ce que gagnent tous vos hauts pensionnaires, autant que gagnent un bon fiacre.

Il est vrai que c'est tout ce qu'ils valent, et que vous en avez largement, pour votre argent !

C'est fort bien ; mais il ne nous est pas démontré qu'avec le suffrage universel tel qu'il fonctionne, ce ne seraient pas les mêmes candidats qui toucheraient l'indemnité grossière selon le vœu de M. Cassagnoc.

"J'ai souffert"

De toutes les maladies imaginables pendant les trois dernières années. Notre Pharmacien T. J. Anderson m'a recommandé les "Amers de Houlbon". J'en ai consommé deux bouteilles ! Je suis complètement guéri et je recommande sincèrement les Amers de Houlbon à tout le monde. J. D. Walker, Buckner, Mo.

Je vous adresse ces quelques lignes comme Gage de reconnaissance pour vos Amers de Houlbon. J'ai souffert de rhumatisme inflammatoire pendant près de sept années et aucune médecine n'a semblé me faire du bien ! Jusque au moment où je pris deux bouteilles de vos Amers de Houlbon, et à ma grande surprise je suis assis bien aujourd'hui que je ne l'ai jamais été. J'espère que vous aurez beaucoup de succès, avec ce puissant et efficace remède. Quiconque !... serait désireux d'avoir plus de détails sur ma guérison peut se procurer s'adressant à moi, E. M. Williams, 1103 16th Street, Washington, D. C.

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, et la débilité des nerfs. J'arrive du sud en quête de santé et je trouve que vos Amers m'ont fait plus de bien ! Que toute autre chose ! Il y a un mois j'étais extrêmement Maigre ! Et presque incapable de marcher. Maintenant je suis fort et robuste. Il se passe à peine un jour sans que je reçoive des compliments les uns après les autres de ma santé et ils sont dus aux Amers de Houlbon ! J. Wickliffe Jackson, Wilmington, Del.

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une touffe verte de Houlbon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empoisonnés, qui s'offrent sous le nom de "Houlbon" ou "Houlbons."

KIDNEY-WORT

Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi DES Maladies des ROGNONS ET Des Affections du Foie Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les REINS et les ROGNONS. Parce qu'il débarrasse le système des humeurs viciées qui produisent des maladies des rognons et des voies urinaires, des maladies de la vessie, la jaunisse, la constipation, les hémorrhoides, le rhumatisme, la névralgie, les affections nerveuses et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. CECI EST BIEN DÉMONTRÉ. IL OUBRIE INFAILLIBLEMENT LA CONSTIPATION, les HÉMORRHOÏDES et le RHUMATISME. En faisant fonctionner librement tous les PURIFIANT AUSSI LE SANG et donnant au système sa vigueur normale pour chasser la maladie. DES MILLIERS DE CAS les plus graves de ces maladies ont été soulagés et, en peu de temps RADICALEMENT GUÉRIS. Prix, 81, sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la maille. Wells, Richardson & Co., Burlington, Vt. Envoyez un timbre et vous recevrez un Almanach pour 1884.

KIDNEY-WORT

REMEDÉ INFAILLIBLE POUR LES MALADIES DES ROGNONS (LES AFFECTIONS DU FOIE LA CONSTIPATION, les HÉMORRHOÏDES et les MALADIES DU SANG. Les Médecins reconnaissent son efficacité.

KIDNEY-WORT

"Le Kidney Wort" est le remède le plus efficace dont j'aie jamais fait usage. "On peut toujours compter sur l'efficacité du Kidney Wort." "Dr. R. N. Clark, So. Hero, Vt. "Le Kidney Wort" a guéri ma femme qui était malade depuis deux ans." "Dr. C. M. Summerlin, Sun Hill, Ga. "DANS DES MILLIERS DE CAS il a opéré des cures, lorsque tous les autres remèdes avaient échoués. C'est un remède qui n'est pas irritant, mais efficace, dont l'effet est sûr et qui ne nuit jamais à la santé, dans aucun cas. "Il purifie le sang, fortifie et donne une nouvelle vie à tous les organes importants du corps humain. Il rétablit le fonctionnement normal des rognons, débarrasse le foie de toutes les maladies et régule les intestins. De cette manière, le système est débarrassé des maladies les plus dangereuses. Prix, 81, sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la maille. WELLS, RICHARDSON & Co., Burlington, Vt.

KIDNEY-WORT

CLUB HOUSE Ancien Poste de P. O'NEARA 20 22 ET 24, RUE GEORGE Cet établissement a été réparé, décoré et meublé à neuf, avec toutes les Améliorations Modernes Des avantages spéciaux sont offerts aux artistes de théâtre. La buvette est toujours pourvue de meilleurs vins, liqueurs et cigares. T. P. O'CONNOR, Prop. Ottawa, 2 sept 1884

Hotel du Canada

M. ALEXIS RENAUD, propriétaire, a le plaisir de recevoir au public en général, qu'il vient de réparer son ancien hôtel, au No. 55 et 57, rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une cuisine de première classe. M. Renaud a fait construire, dans un appartement au 2^e étage, un bois et les commodités de chambre de famille, les hommes de chambre trouvent à tout jours chez lui, s'engageant au prix le plus élevé. A. RENAUD, propriétaire, No 55, 57 et 60 Rue Murray 16 mai

McDOUGALL & CUZNER 451 et 453 rue St-Jas, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bon marché et des voitures pour aller à et de la ville. Prix modérés. Un tarif spécial est attaché à l'établissement. E. CHEVRIER, propriétaire, Ottawa, 18 déc. 1884.

FERRONNERIES

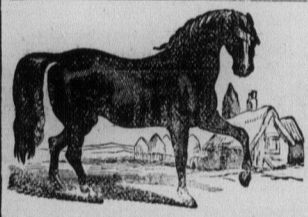
Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDOUGALL & CUZNER Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIÈRE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDRIÈRES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P. Q. McDOUGALL & CUZNER 31 Octobre 1883.

TAPIS, TAPIS etc

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA. Avez les plus grands assortiments, les meilleurs tapis, et à plus bas prix que fait de TAPIS, CHAIRS, RIDGERS, Corbeilles, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA 148 Rue SPARKS.

SCHOOLBRED et Cie

Ottawa, 17 Dec. 1883.



Poudres de Condition d'Alexander SOULES POUXES LES ROGNONS ET AUTRES MEDICINES CELEBRES POUR LES CHEVAUX AGENT A OTTAWA - C. STRATTON. Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

Chevaux

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons. T. ALEXANDER. N. B.—On peut aussi obtenir l'article véritable chez M. LAPORTE, rue Rideau; GOODALL & FILS, rue Wellington; et DAGLISH & FRERE, rue Queen, Ouest.

LA PROTECTION SANS EGAL

ISAIE DAZE

Manufacturier (ET) Marchand de Chaussures EN GROS ET EN DETAIL COIN DES RUES Dalhousie et de l'Eglise OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreuses pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la FABRIQUE DES CHAUSSURES M. I. DAZE désire attirer l'attention du public sur ce qui suit : Le personnel de l'établissement est sans contredit le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe. TOUTE COMMANDE Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai. Une SPECIALITE dans les Commandes Les meilleurs matériaux sont employés, satisfaction garantie. Prix très modérés. UNE VISITE EST SOLICITEE Les marchands de la campagne feront bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

IZAIE DAZE, Propriétaire.

16 mai 84

Dr ALFRED SAVARD

BUREAU : No. 376, RUE CUMBERLAND. Ancienne résidence du Dr Prevost Ottawa, 15 mai

ASTHME Oppression, Catarrhe, Emphysème pulmonaire Affections des Voies respiratoires Pour le soulagement immédiat de ces diverses Affections et pour leur Guérison, rien n'égale le PAPIER et les CIGARES de GICQUEL Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris. Le Papier et les Cigares Gicquel calment à l'instant même les accès d'ASTHME les plus violents. L'emploi régulier de ces préparations éloigne les accès et même s'oppose complètement à leur retour. Dépôt à Montréal, chez MM. LAVIOLETTE & NELSON, 209, rue Notre-Dame. — à Québec, chez MM. le D^r Ed. MORIN & Co, 314, rue Saint-Jean. ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger La VELOUTINE Soudre de Riz spéciale PRÉPARÉ AU BISMUTH Par CH. FAY, Parfumeur 8, Rue de la Paix, 8 - PARIS

PILULES PURGATIVES EXTRAIT D'ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX du D^r GUILLIÉ Préparé par PAUL GAGE, Phien, seul Propriétaire, 9, de Cronelle-St-Germain, PARIS L'action de l'ÉLIXIR GUILLIÉ est toujours bienfaisante. Comme Purgatif, il est tonique en même temps que rafraîchissant; il aide et corrige toutes les sécrétions et donne de la force aux organes. N'exigeant pas une dose élevée, il peut être administré avec un égal succès aux enfants et aux vieillards sans crainte d'aucune espèce d'accident. Une expérience de plus de soixante années a démontré que l'Élixir Guillié était d'une efficacité incontestable contre toutes les FIEVRES ÉPIDÉMIQUES, DYSSENTERIES, CHOLÉRA, AFFECTIONS GOUTTEUSES et en général comme dépuratif dans toutes les MALADIES CONGESTIVES. Les Pilules d'Élixir du D^r Guillié contiennent, sous un petit volume, toutes les propriétés toniques et purgatives et dépuratives de cet Élixir. Elles contiennent surtout à la classe ouvrière, à laquelle elles conviennent le plus, des doses considérables des médicaments et les pertes de temps. Dépôt à Québec : D^r Ed. MORIN & Co, Pharmacien-Chimiste, 314, rue St-Jean.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL Et tous les points à l'est. 4 CONVOIS A PASSAGERS 4 Tous Les Jours 4 CHARS PULLMAN. Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux provinces maritimes, et ainsi vers la Nouvelle Angleterre, Troy, Albany et New-York. A partir du 29 Juin 1885, les trains circuleront comme suit : Partant d'Ottawa. Arr. à Montréal. 8.00 a.m. 11.30 a.m. 4.30 p.m. 8.00 p.m. Part de Montréal. Arr. à Ottawa. 8.45 a.m. 12.30 p.m. 4.30 p.m. 8.00 p.m. Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars ni de locomotive, indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc. Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Coteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrive à Toronto à 10 heures du soir. Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'Express de nuit venant de Boston et New-York via Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m., via Fitchburg à 8.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin. CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN AGIER Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper. Le bagage est chargé pour n'importe quel endroit. Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc, rue Spargus, et au dépôt des billets, rue Elgin. Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75^{me} méridien. D. C. LINSLEY, Gérant. A. G. PEDEN, Agent gén. des passagers. OTTAWA, 22 août 1884.

J. B. ARIAL Peintre Décorateur et Tapisserier, VIENT DE RECEVOIR 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs. —AUSSI— TOILES POUR CHASSIS DE TOUTE COULEUR. M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

WOODLAND No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.) G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL. Ottawa, 20 nov. 1881

G. MURPHY, No. 538 rue Sussex, Ottawa, 12 mal 1885—la